

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Vendredi 11 décembre 2009

Procès-verbal

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 5 décembre 2009 s'est réuni au lieu habituel de ses séances le vendredi 11 décembre 2009 à 20H00 sous la présidence de son Maire, M. COCHELIN André.

ETAIENT PRESENTS :

Mmes BORGET – FAYARD - Melle LEMELLE

MM. : COCHELIN – DAUTRICHE – FAUVEAU – FOUGEROL – LEPEINTEUR – LETHUILLIER

ABSENTS REPRESENTES :

M. CHEVRON	pouvoir à	Mme FAYARD
M. COMBE	pouvoir à	Melle LEMELLE
Mme DERBALI	pouvoir à	M. COCHELIN
M. LERHR	pouvoir à	M. FOUGEROL
M. MARC	pouvoir à	M. LETHUILLIER

ABSENTE EXCUSEE : Melle LETELLIER.

Secrétaire de séance : Monique FAYARD.

En avant Conseil, M. Alain FILLON Président de la commission environnement et des membres du service technique de Dreux Agglomération nous ont présenté l'organisation de la collecte des bio-déchets qui commencera sur notre commune dès février 2010.

Le personnel de Dreux Agglomération passera en janvier au domicile de chaque administré pour expliquer la mise en place de ce nouveau service.

Une réunion publique sera organisée le 22 janvier 2010 à 19 heures Maison de la culture.

Avant de traiter l'ordre du jour M. le Maire demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence à la mémoire de Mme PREVOST LEPEINTEUR Régine, ancienne conseillère municipale et de Madame EIPHANE, Maire de Garancière en Drouais.

I) – MODIFICATION DU REGLEMENT CIMETIERE :

M. le Maire donne la parole à M. FOUGEROL : Suite à la réalisation du columbarium, il y a lieu d'adapter le règlement du cimetière pour y intégrer la gestion du columbarium et du jardin du souvenir.

Le Conseil à l'unanimité approuve le nouveau règlement.

II) – TARIF DU COLUMBARIUM :

La mise en place du columbarium et du jardin du souvenir nécessite d'apporter une modification aux tarifs du cimetière :

- Concessions cimetière	inchangées
- Columbarium trentenaire	250 €
- Columbarium cinquantenaire	400 €
- Urne supplémentaire	100 €
- Déplacement d'une urne	30 €
- Jardin du souvenir dispersion des cendres	gratuit.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve les nouveaux tarifs.

III) – ACHAT D'UN VEHICULE POUR LE SERVICE TECHNIQUE :

Il y a lieu d'acheter un nouveau véhicule utilitaire pour remplacer l'ancien. Il nous est proposé un Renault Master au prix de 6 800€ TTC.

Le Conseil à l'unanimité autorise M. le Maire à acquérir ce véhicule et à demander les subventions correspondantes.

IV) – FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION - 2^{ème} DEMANDE :

M. le Maire propose au Conseil de demander des subventions au titre du FDP :

a)- Factures n'ayant pas fait l'objet de subvention :

- Matériel de transport	5 685,62€ HT
- Equipement technique	889,20€ HT
- Equipements de sports	1 537,55€ HT
- Equipements pour école	1 654,74€ HT
- Réhabilitation sacristie	2 633,27€ HT

b)- factures ayant déjà fait l'objet de subvention :

- Travaux voirie	35 822,10€ HT
- Stores et volets école	5 406,30€ HT

Le Conseil à l'unanimité autorise M. le Maire à demander ces subventions.

V) – DECISION MODIFICATIVE n° 2 :

M. le Maire donne la parole à Mme BORGET qui explique que des ajustements sont à réaliser pour équilibrer différents chapitres du budget en investissement à hauteur de 4 515€ tant en recettes qu'en dépenses.

Le Conseil à l'unanimité autorise ces ajustements.

VI) – DEVIS POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE TROTTOIR A MORONVAL :

Des travaux d'aménagement de sécurité sont prévus au centre du hameau de Moronval par la réalisation de trottoirs accessibles aux handicapés. Trois devis sont proposés :

- EUROVIA	24 441€
- MUSCI	10 562€
- SOTP	16 875€

Le Conseil Municipal à l'unanimité retient la Société SOTP mieux disante et autorise M. le Maire à faire les demandes de subventions.

VII) – DEVIS POUR L'ACHAT D'UN CONTROLEUR DE VITESSE :

- La Sté DATA COLLECT pour un contrôleur de vitesse fixe raccordé sur le courant EDF d'un montant de 1 652€ HT. Au quel s'ajoute les coûts de raccordements.
- Le Sté Signaux GIROD pour un contrôleur autonome et mobile d'un montant de 2 449,49€ HT.

Le Conseil par 8 voix pour et 6 voix contre opte pour l'acquisition d'un appareil auprès de la Société GIROD.

VIII) – MODIFICATION DES TARIFS DE LA MAISON DE LA CULTURE :

Monsieur le Maire propose une modification du tarif de location de la maison de la culture suite aux dégradations récurrentes des tables avec des agrafes. Il propose une indemnité de 150€ pour ces dégradations.

Le Conseil à l'unanimité approuve cet additif.

IX) – MISSION FACULTATIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FPT :

M. le Maire propose de confier la mission de préparation des dossiers de départ à la retraite au Centre de Gestion.

Le Conseil à l'unanimité autorise M. le Maire à prendre cette mission ainsi qu'à signer la convention de la dite prestation.

X) – INFORMATIONS :

- Enquête publique sente piétonne en bordure du CD 308.1 (entre Ste Gemme et Moronval) :

M. le Maire informe le Conseil de l'état d'avancement de ce dossier, l'enquête est en cours et sera close le 15 décembre 2009.

- NOEL :

M. le Maire fait part au Conseil qu'un goûter sera offert aux enfants de l'école le vendredi 18 décembre 2009.

- Vœux du Maire :

M. le Maire annonce qu'il présentera ses vœux aux habitants de la commune le samedi 9 janvier 2010 à partir de 16H00 à la Maison de la Culture.

- Colis des Anciens et journal :

Le colis des Anciens ainsi que le journal communal seront distribués le samedi 19 décembre 2009.

XI) – QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire informe le Conseil que les lignes électriques très hautes tensions seront contrôlées par le passage à très basse altitude d'un hélicoptère les semaines 50 et 51 ce qui pourrait occasionner des désagréments auprès des habitants et des animaux.

- DEBAT SUR LA DEVIATION DE LA RN 154 :

M. le Maire fait état des débats publics qui ont actuellement lieu et refait l'historique des projets proposés par les services de l'Etat notamment la déviation Est de Dreux passant sur la commune de Ste Gemme Moronval.

M. FOUGEROL fait un résumé de la réunion publique à laquelle il a assisté le 7 décembre 2009.

XII) – TOUR DE TABLE :

- M. LEPEINTEUR : fait état d'un panneau de signalisation manquant route de Marsauceux et de l'envasement du Bras d'eau.

M. le Maire indique que le 2^{ème} contrôle de l'Eure a eu lieu semaine 49 et qu'une 2^{ème} tranche de contrôle interviendra essentiellement pour le Bras d'eau dans les jours qui viennent.

- **M. LETHUILLIER** : fait le compte rendu de la commission économique du 18 novembre 2009 à laquelle il a assisté et remet le fascicule présentant les services de la SEMCAD.

- **Melle LEMELLE** : Un lampadaire ne fonctionne pas place de Moronval. Les administrés de la place regrettent de ne pas avoir de guirlandes cette année.

M. le Maire indique que cette année les guirlandes ont été mises sur l'arbre du square.

- **M. FAUVEAU** : Ne reçoit plus de convocation pour les réunions du SITED.

M. le Maire informera ce service.

- **M. DAUTRICHE** : Propose une soirée sécurité routière englobant drogue dure, drogue douce et alcool un vendredi soir du premier trimestre 2010. M. le Maire approuve cette proposition.

- **M. FOUGEROL** : relate la visite des bords de l'Eure qu'il a effectué avec le garde-rivière le lundi 30 Novembre 2009 et fait état d'une nette amélioration suite à l'abattage d'arbres réalisé cet été, mais certains administrés ont encore quelques travaux à effectuer pour sécuriser le cours d'eau en cas de crues.

- **Mme BORGET** : fait le compte rendu de la commission transport à laquelle elle a assisté.

Séance levée à 23H55.